



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration 15 mars 2019 dans les locaux de Plein Champ, Clermont-Ferrand

6 membres présents sur 8 : Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43), Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat), Bruno Rambier (cinéma Rex à Courpière), Jean-Paul Preynat (circuit Cinévelay 43),

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

Excusés : Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon), Alice Turlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand),

Absent : Patrick Christophe (cinéma Arcadia à Riom),

1. Point sur la trésorerie :

Le CA a étudié le budget 2018, ainsi que le budget prévisionnel de 2019.

Pour rappel, nous avons un déficit de 625 € en 2017.

Une fois toutes les subventions reçues, nous constatons tout de même fin 2018 un déficit de 2800€, qui est compensé en puisant dans le livret A de l'association.

Prises poste par poste, nous constatons que les augmentations de dépenses en 2018 sont liées principalement au déménagement des bureaux (augmentation de l'électricité qui était payée par les CEMEA dans les anciens locaux et augmentation du loyer).

Les autres lignes budgétaires qui ont augmentées en 2018 sont liées à l'activité principale de Plein Champ, à savoir l'organisation d'animations dans les salles : les déplacements de réalisateurs et les rémunérations des intervenants sur les ateliers (Jean-Carl Feldis et le ciné-concert). Les membres du CA jugent ces augmentations comme de bonnes nouvelles car elles signifient que plus d'animations ont été proposées aux salles cette année. D'autant que les ateliers et ciné-concerts ont été entièrement subventionnés par la DRAC.

La dernière grosse augmentation de budget en 2018 correspond aux frais de réception car nous payons les repas des participants à l'AG depuis 2017 et des participants à la formation Jeune Public depuis 2018.

Cela fait deux années de suite que l'association est en déficit. Bien que nous soyons pour l'instant dans la possibilité de le couvrir grâce à de l'argent mis de côté par l'association, il faudrait tendre à équilibrer le budget en 2019 car le matelas financier ne sera pas éternel.

Pour 2019, l'association économisera 500€ de frais d'édition de documents. Ceci devient possible par le remplacement des grandes affiches par des petites pour Les P'tits Mordus.

Les déplacements de la coordinatrice sont de plus en plus éloignés et nombreux dans la grande région AURA. Cependant, il ne faut pas que ce poste budgétaire augmente. Il est donc demandé à la coordinatrice d'essayer dès que possible de faire du covoiturage pour ses déplacements.

Les membres du CA sont d'accord sur le fait que les lignes budgétaires correspondant aux animations (déplacements et rémunérations d'intervenants) ne doivent pas baisser.

Pour équilibrer le budget, il ne s'agit pas spécialement de chercher à baisser les dépenses (qui ne sont déjà pas élevées) mais plutôt de trouver des entrées d'argent.

2. Fiche de poste et évolution salariale de Fabienne :

Les missions de la coordinatrice de l'association ayant évolué dans le temps, la fiche de poste telle que rédigée en 2001 lors de son embauche ne correspondait plus à ses missions effectives. Celle-ci a donc été revue et modifiée pour y correspondre. L'intitulé «chargée de mission» sera rajouté dans le titre de la fiche de poste.

Cependant, le salaire de la coordinatrice ne correspond toujours pas à ses missions. Afin d'y remédier, les membres du CA propose une réévaluation du salaire de la coordinatrice, tout en restant dans un budget raisonnable par rapport aux finances de l'association. Compte-tenu des barèmes de la convention collective de l'animation, les missions de la coordinatrice peuvent correspondre aux coefficients 350 ou 375. Mais les

finances précaires de l'association ne permettent pas, à ce jour, une réévaluation au taux de 375.

VOTE : Le CA vote **pour** une réévaluation du salaire de la coordinatrice, en adéquation avec ses missions. Retro-actif au 1^{er} janvier 2019.

VOTE : Le CA vote **pour** une réévaluation au coefficient 350 et la promesse d'un passage au coefficient 375 dans 2 ans, si les finances le permettent.

Mais il faut vérifier si légalement cette promesse est possible à ajouter à l'avenant du contrat de travail.

Discussion sur la prime d'ancienneté, qui sera maintenue au final car cette régularisation intervient sur le même poste et pour la même personne.

Il faut faire un avenant au contrat de travail sur lequel doivent apparaître ces changements.

3. Mise en place des chèques cinémas

Le DLA préconisait que Plein Champ mette en place des « Chèques Cinémas ». Ces chèques prendraient la forme de contremarques vendues aux Comités d'Entreprises, utilisables dans tous les cinémas adhérent à Plein Champ.

C'est long à mettre en place et demande d'investir dans la rémunération d'un stagiaire, mais dès que ça fonctionnera, ce sera la meilleure manière de bénéficier d'une économie d'échelle. En effet, plus de ces contremarques seront vendues, plus cela correspondra à une entrée d'argent pour l'association.

Attention cependant à ne pas perdre de vue l'avantage que ces contremarques offrirait également aux salles partenaires. A savoir, une augmentation garantie de spectateurs, sans perte de leurs éventuels partenariats actuels avec des Comités d'Entreprise.

Dans un premier temps, il faut écrire le projet, avec tous les tenants et les freins, faire un point avec Les Ecrans pour savoir comment ils utilisent leur chèque cinéma. Il faut aussi embaucher un stagiaire en école de commerce pour faire une étude de marché et de faisabilité. Ses missions seront de démarcher les salles de cinéma pour savoir si ce dispositif peut les intéresser, de définir les montants des contremarques et le prix de vente aux Comités d'Entreprise, de démarcher les Comités d'Entreprises pour leur vendre les tickets.

Ensuite, il faudra probablement embaucher un salarié pour faire le suivi de ce dispositif.

Attention, il faut rajouter au budget 2019, le montant de la rétribution financière du stagiaire car nous proposons un stage de six mois, soit 3000€ environ.

Les stages longs universitaires commencent au mois de mai. L'association doit rédiger l'offre de stage, la

communiquer et commencer les entretiens rapidement pour être sûre de trouver un stagiaire dans les temps.

4. Rapprochement avec Les Ecrans

Le DLA préconisait également un rapprochement avec l'association Les Ecrans.

Notre première action commune est lancée : c'est le Printemps du documentaire, du 20 mars au 12 avril 2019.

6 films documentaires ont été proposés aux salles Plein Champ. Chacune pouvait choisir 3 films minimum pour participer à l'opération, bénéficiant alors de sa communication (une brochure commune a été réalisée) et de ses intervenants.

5 salles Plein Champ participent et 20 salles des Ecrans.

Cette année est une année test sur cet événement partagé. Pour l'instant, le retour des adhérents concerne le délai qui est jugé beaucoup trop court. Pour l'année prochaine, il faudra s'y prendre dès le mois d'octobre, afin notamment de pouvoir intégrer les adhérents au choix des documentaires proposés.

Dans le cadre de ce rapprochement, plusieurs membres du CA de PC seront présents à leur AG (11 avril, de 10h à 12h30 + 14h-16h30 visite des Studios Folimage), à Valence à La Cartoucherie. Bruno Rambier, Christophe Jeanpetit (à confirmer) et Fabienne Weidmann y seront présents.

5. Commission animation

Ce qui manque à cette commission est une régularité de rencontres de travail avec Fabienne. Ils s'engagent à se contacter tous les quinze jours à partir de maintenant pour faire un point sur l'évolution de l'organisation des animations.

Les deux membres de la commission (Bruno et Zoé) prévoyant de se rendre à Charlieu, ils s'engagent à y repérer des films et à s'y organiser un moment de travail ensemble avec Fabienne sur les animations à proposer pendant l'année 2020.

Les membres de la commission peuvent faire office de relai pour appeler les exploitants de leur département sur chaque animation, au besoin.

Depuis l'offre de subvention annuelle de la DRAC l'année dernière de 5000 € à destination de l'organisation de tournées d'ateliers d'éducation à l'image, cette commission doit travailler sur un projet y correspondant pour l'été 2020.

Pour 2019, le projet est déjà écrit : Jean-Carl Feldis est revenu + des ateliers musique de film seront proposés

pour octobre 2019, en période scolaire (3 dates) + des ciné-concerts ADRC (3 dates), seront proposés pour novembre-décembre
Le dossier pour 2020 doit être rendu le 30 octobre.

6. Actualités : dispositifs d'Éducation à l'Image et la création d'une Maison commune de l'image par le CNC

C'est très flou, on ne sait pas ce qu'il va se passer sur le terrain. Mais pour l'année 2019-2020, rien ne change pour nous. Nous avons, pour l'instant, les mêmes interlocuteurs et le fonctionnement des dispositifs reste inchangé.

Cf compte-rendu de la réunion des associations régionales du 12 mars.

En synthèse : le CNC fait un tour de France Digital sur des journées de formation au réseaux sociaux et internet. Le 2 avril à Lyon où se rendra Gabriel.

Le groupe AFCAE des associations a dressé une liste de formations utiles pour les exploitants à l'attention du CNC.

Le CNC peut répondre favorablement aux demandes des associations pour organiser des réunions sur le thème du soutien automatique, la TSA qu'il juge bien pourvu, surtout dans la petite exploitation. Le CNC annonce à nouveau qu'il n'aura pas les finances pour aider au renouvellement du matériel de projection numérique comme la première fois.

Les premières commissions art et essai montrent une étude rapide des dossiers, notamment sur la partie animation.

7. Journée de ciné-lab, formation TSA, formation Jeune Public

La formation TSA sera dispensée par Gérard Vuillaume du cinéma de Riom (63). La chargée de mission AURA au CNC, Sophie Leleu, essaie d'être présente avec un collègue. Nous sommes en attente de ses disponibilités pour confirmer la date et le lieu, en juin.

Le ciné-Lab aura lieu à Cournon, en mai-juin. Le contenu, ainsi que le lieu et la date ne sont pas encore calés.

La formation Jeune Public du 27 juin aura lieu à La Chaise-Dieu.

8. Questions diverses :

- a. Préparation de l'AG à Langeac le 20 juin : le bilan moral et bilan financier doit être prêt le 28 mai, date du dernier CA avant l'AG pour que le CA puisse le valider.

- b. Charlieu : Les rencontres durent plus longtemps avec une salle de projection supplémentaire, ce qui revient à 4 jours du mardi 27 au vendredi 30 août sur trois salles. Ça permet de ne plus limiter le nombre de participants. Pas de participation individuelle payante mais 20€ par établissement participant. Les repas passent à 13€ par participant. Les six partenaires organisateurs passent de 150€ à 250€ de participation. Il y aura 4 avant-premières publiques.

Prochaine réunion de CA le 4 avril à Vic le Comte

Fin de la réunion 15h30

Compte-rendu rédigé par Zoé Libault et Fabienne Weidmann